



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

## C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 8 février 2012

---

### **Situation des marins des car-ferries immobilisés dans le port de Sète**

---

Suite au communiqué adressé hier soir par la FEET Force Ouvrière, la préfecture souhaite préciser les éléments suivants concernant la situation des marins marocains, constituant l'équipage de trois car-ferries immobilisés dans le port de Sète :

- ces marins sont ressortissants d'un Etat étranger sur un bateau portant pavillon également marocain ;
- le conflit est de nature privé
- ces marins ne sauraient pas être considérés comme abandonnés de même que leur navire.

En effet, depuis le début de ce dossier, le préfet suit de près la situation humaine de ces marins. Il est intervenu auprès du ministère des affaires étrangères et de l'ambassadeur de France au Maroc pour qu'une solution marocaine soit trouvée au plus vite. Il a également alerté et tenu informé régulièrement le conseiller diplomatique du ministre de l'intérieur.

Des échanges d'information très réguliers ont par ailleurs eu lieu depuis le début du dossier entre la préfecture et Mme le consul général du Maroc à Montpellier, dont les services ont de nouveau diligenté ce matin une visite sur place.

Il en résulte que l'assistance sanitaire n'a pas été demandée, et des informations de nature rassurante ont été communiquées à la préfecture : des stocks de vivre et de fuel sont (ou seront) attribués aux trois navires permettant la subsistance sur place, dans l'attente prochaine d'un règlement définitif de la situation juridique, sous l'égide des autorités marocaines.

Enfin, il est rappelé également que la commission de bien être des gens de mer est une commission administrative, qui n'a pas pour objet de gérer des situations d'urgence sanitaire si elles se font jour, mais simplement d'organiser les conditions d'accueil des marins en escale.

Contact presse : 04 67 61 61 25